

### PLAN-DE-CAMPAGNE

## Des huissiers seront demain sur la zone

"Nous allons attaquer les arrêtés pris par le préfet" affirme Jean-Marc Cavagnara (CFDT). "On va étudier les dossiers de Plan-de-Campagne et faire des recours." Quand? "Nous avons écrit à l'ensemble des employeurs pour leur demander de négocier sous huitaine, en leur proposant l'accord que nous avons signé en préfecture avec un délai de retour à la normale, qui ne peut en aucun cas aller au-delà de 6 mois" dit Avelino Carvalho de la CGT. En revanche, les deux syndicats enverront des huissiers demain dimanche "pour faire constater l'ouverture de ceux qui n'ont pas de dérogations (4 entreprises seraient visées) ou qui ne respectent pas les conditions salariales." Les demandes de commerces n'en ayant jamais faites auparavant devraient être "regardées de près, comme les entreprises qui ne respectent pas les règles du volontariat."

Pour les commerces "en règle" avec le précédent accord de 2002 - devenu caduc depuis le 23 janvier - qui ne répondraient pas à leur lettre, les deux syndicats n'ont pas arrêté de position définitive. "Il y a un débat entre nous" avoue Avelino Carvalho qui devrait être réglé la semaine prochaine.

Autre intervenant, "En toute franchise", association de défense des commerçants et des artisans contre les abus de la grande distribution, qui enverra aussi un huissier pour constater les magasins ouverts. "Nous avons la liste des magasins créés sans l'autorisation de la Commission d'équipement commercial et sans permis de construire. Nous les attaquerons pour concurrence déloyale." Hier soir, les services de la Préfecture signaient en urgence près de 125 dérogations à l'ouverture dominicale. ■

Florent Provansal